



 Prénom,

Novembre 2019. L214 est condamnée pour avoir révélé la souffrance des animaux.

Suite à la diffusion d'images filmées à l'abattoir de Mauléon-Licharre, le tribunal correctionnel de Pau nous a condamnés pour complicité d'atteinte à l'intimité de la vie privée. L214 a fait appel de cette décision qui nous semble profondément injuste. Vous le savez, nos enquêtes sont indispensables. **Seules les images permettent de dévoiler ce que les animaux subissent au quotidien dans les abattoirs et les élevages. ...**

FAIRE UN DON PONCTUEL À L214

L214 puise ses forces dans l'engagement de ses membres et sympathisants.
Merci de nous aider à agir pour les animaux

Je renforce mon soutien à L214 par **un don ponctuel de :**

XX€ XXX€ XXXX€ €

Je souhaite en savoir plus sur la possibilité de faire un legs pour les animaux.

Je retourne ce bulletin accompagné d'un chèque du montant de mon don à l'ordre de L214. Je peux également réaliser mon don sur don.L214.com (tous modes de paiement).

Je souhaite diffuser le L214 Mag, veuillez m'envoyer :

10 20 50 exemplaires pour le diffuser.

MES COORDONNÉES

Vous ne souhaitez plus recevoir le L214 Mag ?

Vous pouvez vous désabonner à tout moment sur Espadon, votre espace personnel, à l'adresse espadon.L214.com, ou y modifier vos coordonnées. Vous pouvez bien sûr toujours nous joindre par mail à l'adresse don@L214.com, par téléphone en laissant un message au 09 72 56 28 47 ou par courrier.



Association L214
CS20317
69 363
Lyon 08 Cedex

Réduction fiscale : 66% de vos dons à L214 sont déductibles de vos impôts, dans la limite de 20% de vos revenus imposables. Par exemple, après réduction fiscale, un don de 50€ ne vous coûte que 17€. Les reçus fiscaux sont envoyés au mois de mars de l'année suivant le don.

